



Convention cadre des nations unies et négociations climatiques

De 1992 à 2015

Meriem Hamdi-Cherif (hcmeriem@centre-cired.fr)

Avec la participation de Christophe Cassen

Journée scientifique de Météo et Climat

Enjeux et perspectives de la COP21

Paris, 29 octobre 2015

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie

Convention cadre des nations unies et négociations climatiques

Les principales étapes des négociations climatiques

depuis le Sommet de la Terre de Rio (1992)

- Les principaux éléments constitutifs de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et du Protocole de Kyoto
- Enjeux importants pour les pays en développement
- L'importance croissante des pays émergents dans le processus des négociations
- La logique des engagements contraignants de réduction des émissions (au cœur des négociations jusqu'à la fin de « Kyoto ») s'est redirigée vers les engagements de réduction volontaires nationaux (INDCs).

Prise de Conscience....

Dès le début des années 1970:

Prise de conscience généralisée des conséquences environnementales de la **croissance de la population**, de **l'activité économique** et de **l'utilisation des ressources naturelles**

→ Problématique du Changement Climatique et des changements brutaux associés

→ La communauté internationale tente de mettre sur pied une architecture climatique mondiale qui pourrait ralentir/contenir l'évolution du climat

“*Sommets de la Terre*” ... Enjeux symbolique important

- Depuis 1972, rencontres décennales entre les dirigeants mondiaux
Organisées par l’ONU
 - Placent les problèmes environnementaux au rang de préoccupations internationales
 - Objectif
Identifier les moyens d’encourager le **développement durable au niveau mondial.**
- 1972 – Stockholm
a donné naissance au Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE/UNEP)
- 1992 – Rio de Janeiro
a conduit à l’adoption de la ...
... **Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC)**

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC)

➤ **Traité international**

Première tentative, dans le cadre de l'ONU, de mieux cerner le problème du changement climatique et les moyens d'y remédier.

- Ouverte à la signature en 1992 et entrée en vigueur en 1994
- Ratifiée par 196 pays/parties.
- Depuis, 1995, les signataires du traité se rencontrent chaque année pour les **COPs (Conferences of the Parties)** ...

... le processus politique est déclenché!

➔ L'**objectif** est *“de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique”* (Article.2.)

➤ Le traité est **légalement non contraignant**

- N'impose aucune limite contraignante aux pays sur leurs émissions de GES
- Il n'y a pas de mécanismes de mise en œuvre concrète

- **Cependant**, il offre un cadre de négociation pour des traités internationaux spécifiques qui peuvent fixer des limites contraignantes sur les émissions de GES (**“protocoles”**)

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC)

→ Elle reconnaît 3 grands principes (Article.3.):

✓ Le **principe de précaution**

✓ Le Principe de **Responsabilités Communes mais Différenciées** (CBDR)

*“ Il incombe aux Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives. Il appartient, en conséquence, aux pays développés parties d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes . **Article 3.1**”*

✓ Le principe du **droit au développement**...particulièrement important pour les pays en développement

→ **Distinction** entre:

✓ les pays de l'**Annex 1** (OCDE, Europe de l'est, ex-URSS)

✓ les pays **Non-Annex 1**

Le Protocole de Kyoto

Le seul engagement contraignant entrepris jusque là

- **Traité international basé sur le principe de CBDR:**
Partant du principe que les pays développés sont historiquement responsables des niveaux de GES présents dans l'atmosphère
Le protocole engage les pays de l'Annexe I à réduire leurs émissions de GES pour la période **2008-2012**.
 - **Adopté** lors de la COP 3 à **Kyoto** en **1997**
 - Après de longues négociations, la COP 7 en **2001** se conclut par les **accords de Marrakech** qui présentent la traduction juridique des **règles de mise en œuvre** du protocole de Kyoto
 - **Entrée en vigueur** en **2005**, après la ratification de la Russie (175 pays le ratifient)
(il fallait que les pays signataires du protocole cumulent au moins 55% des émissions de CO2 en 1990)
- 2001: Les Etats-Unis annoncent leur retrait du protocole
- L'engagement nuirait à leur économie
 - L'exemption des pays émergents comme la Chine ou l'Inde de toute obligation de réduction
- Prélude à une longue période d'incertitudes et de stagnations dans le processus des négociations.**

Le Protocole de Kyoto

Approche par objectifs quantifiés

- Le protocole « précise » la Convention ...
 - ... en assignant des objectifs de réduction chiffrés aux signataires
 - 38 pays sont concernés (pays développés et économies en transition)
 - Les deux plus gros émetteurs, Etats-Unis et Chine, n'ont aucun engagement
- Le cumul des objectifs de réductions des parties engagées
 - ✓ correspond à une réduction de 5.3% par rapport aux niveaux de 1990
 - ✓ à réaliser sur la période de 2008-2012

Modeste par rapport aux réductions d'émissions nécessaires

Mais représente une réelle rupture...

Le Protocole de Kyoto

Un protocole « *Contraignant* » mais « *Flexible* »

- Les moyens d'atteindre les objectifs de réductions ont été au cœur des débats.
- Un des objectifs principaux étant l'**efficacité économique**
 - minimiser les coûts des pays engagés

Une fois que l'objectif de réduction est adopté, chaque partie a évidemment intérêt à éviter la mise en place de mesures trop coûteuses pour elle!

- Le protocole introduit trois mécanismes de marché (« **mécanismes flexibles** »)...

Le Protocole de Kyoto

Un protocole « *Contraignant* » mais « *Flexible* »

Les « **mécanismes flexibles** » du protocole:

(i) **Le marché de carbone** (Art.17)

Permet l'achat et la vente de quotas d'émissions entre pays ayant pris des engagements

(ii) **La « mise en œuvre conjointe »** (MOC)

(iii) **Le « mécanisme de développement propre »** (MDP)

Approches par projets

Permettent d'obtenir des crédits d'émissions de carbone pour des réductions faites, via des investissements dans des projets sobres en carbone, dans

- ✓ Les économies en transition (MOC) – Art.6
- ✓ Les pays en développement (MDP) - Art.12

De plus,

La possibilité pour un ensemble de parties donné...de lier leurs engagements pour atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire de former une bulle (cf. l'UE) – Art.4

Le Protocole de Kyoto

« Flexible »... « Good first steps »

- Ces mécanismes de marché offrent une double flexibilité:
 - ✓ Flexibilité spatiale
 - la possibilité d'effectuer les réductions d'émissions en dehors de son territoire
 - ✓ Flexibilité temporelle
 - les réductions d'émissions sont comptabilisées sur une période de 4 ans
- Le protocole de Kyoto ...un réel changement en termes de droit international
 - Victoire d'une approche *top-down* et de « *partage de fardeau* »
 - (un quota global de réduction est défini avant d'être partagé entre les pays)
 - Les pays acceptent « une perte de souveraineté nationale » pour la protection d'un bien commun

The Kyoto Protocol

quelques lacunes...

➤ Cependant:

- Etats-Unis et pays en développement non impliqués
- Période d'engagement **courte** (2008-2012)/problème de long terme
- Mesure de l'additionalité problématique pour les MDP
- Processus de vérification limité: pas de sanction officielle appliquée en cas de non respect des engagements
(cf. Canada qui a largement dépassé sa cible: +28% au lieu de -6% → s'est retiré du protocole)
- Effets pervers : fuites de carbone possibles vers les pays hors Kyoto, renforce trajectoires carbonées des PED

→ Les négociations dans le cadre du protocole de Kyoto

Se sont concentrées sur **la réductions des émissions des pays industrialisés**

La question des **trajectoires de développement des pays en développement ...**

... a été mise de coté!

Les Pays en Développement (PED)...

Il aurait été judicieux que les pays en développement s'engagent d'une façon ou d'une autre, à se développer dans des sentiers peu carbonés...

- La concentration de GES avait déjà atteint des niveaux très élevés
- La dépendances des PED aux énergies fossiles et au pétrole en particulier...
- La **temporalité longue** (décades) concernant l'implémentation des technologies bas carbone (énergie, transport, résidentiel)
- Les inerties des infrastructures qui peuvent bloquer les PED dans des sentier de développement très énergivores

Les Pays en développement ...un groupe unifié?

Le groupe **G77-Chine** (134 pays)

Tous les PED en un bloc unique de négociations dans les enceintes des Nations Unies.

- **Groupe très hétérogène** en termes de Niveau de Richesse, émissions de GES, vulnérabilité au changement climatique
- Plusieurs sous-groupes de pays ont des intérêts très divergents et peuvent défendre des positions opposées dans les arènes des négociations :
 - **Pays de l'OPEP**
 - Dont la richesse est basée sur les exportations des énergies fossiles
 - Ont intérêt à ralentir voir stopper les processus de négociations
 - **Les Pays les Moins Avancés (PMA)**
 - Particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique
 - En faveur d'engagement très contraignants en termes de réduction d'émissions
 - **Les Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS)**
 - La hausse du niveau de la mer et la fréquence accrue des ouragans risquent d'en faire des zones inhabitables dans un horizon temporel proche (qq. décades).
 - **BRICS\Russie (Brésil, Inde, Chine et Afrique du Sud)**
 - Economies à très fortes croissance, aspirant à devenir aussi importants que les pays du Nord, MAIS ayant toujours une forte contrainte de développement.

Les Pays en développement ...un groupe unifié?

Le groupe **G77-Chine** (134 pays)

Tous les PED en un bloc unique de négociations dans les enceintes des Nations Unies.

- **Groupe très hétérogène** en termes de Niveau de Richesse, émissions de GES, vulnérabilité au changement climatique
- Plusieurs sous-groupes de pays ont des intérêts très divergents et peuvent défendre des positions opposées dans les arènes des négociations :
 - **Pays de l'OPEP**
 - Dont la richesse est basée sur les exportations des énergies fossiles
 - Ont intérêt à ralentir voir stopper les processus de négociations
 - **Les Pays les Moins Avancés (PMA)**
 - Particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique
 - En faveur d'engagement très contraignants en termes de réduction d'émissions
 - **Les Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS)**
 - La hausse du niveau de la mer et la fréquence accrue des ouragans risquent d'en faire des zones inhabitables dans un horizon temporel proche (qq. décades).
 - **BRICS\Russie (Brésil, Inde, Chine et Afrique du Sud)**
 - Economies à très fortes croissance, aspirant à devenir aussi importants que les pays du Nord, MAIS ayant toujours une forte contrainte de développement.

Les Pays en développement

Unis dans leur opposition à toute demande d'engagements contraignants de réductions des émissions

➤ Réductions d'émissions

- Perçues comme un frein à leur croissance et à leur droit au développement
- En demande de transferts financiers et de technologies

➤ La question de l'équité dans les modalités du « partage du fardeau »

- L'origine de nombreuses difficultés dans les négociations après 2001
- Conscients de la croissance inéluctable de leurs émissions

Ils refusent la « logique Kyoto »: réduire les émissions/ aux niveaux dans le passé

Leur préoccupation n'est pas tant de savoir quand ils devront entrer dans le système **mais** suivant quelle règle d'allocation des droits à émettre

➤ L'asymétrie des impacts du changement climatique

- Les pays les moins responsables sont les plus affectés, à cause:
 - Leurs conditions géographiques particulières
 - Leur manque de ressources financières et technologiques

Ils auront à faire face à des coûts d'adaptation dus aux impacts du changement climatique

Ils réclament des compensations financières des pays développés

Les Pays en développement

Unis dans leur opposition à toute demande d'engagements contraignants de réductions des émissions

➤ Réductions d'émissions

- perçues comme un frein à leur croissance et à leur droit au développement
- En demande de transferts financiers et de technologies

➤ La question de l'équité dans les modalités du « partage du fardeau »

- L'origine de nombreuses difficultés dans les négociations après 2001
- Conscients de la croissance inéluctable de leurs émissions
Ils refusent la « logique Kyoto »: réduire les émissions/ niveaux dans le passé

Leur préoccupation n'est pas tant de savoir quand ils devront entrer dans le système **mais** suivant quelle règle d'allocation des droits à émettre

➤ L'asymétrie des impacts du changement climatique

- Les pays les moins responsables sont les plus affectés, à cause:
 - Leurs conditions géographiques particulières
 - Leur manque de ressources financières et technologiques

Ils auront à faire face à des coûts d'adaptation dus aux impacts du changement climatique

Ils réclament des compensations financières des pays développés

Les Pays en développement

Unis dans leur opposition à toute demande d'engagements contraignants de réductions des émissions

➤ Réductions d'émissions

- perçues comme un frein à leur croissance et à leur droit au développement
- En demande de transferts financiers et de technologies

➤ La question de l'équité dans les modalités du « partage du fardeau »

- L'origine de nombreuses difficultés dans les négociations après 2001
- Conscients de la croissance inéluctable de leurs émissions
Ils refusent la « logique Kyoto »: réduire les émissions/ aux niveaux dans le passé

Leur préoccupation n'est pas tant de savoir quand ils devront entrer dans le système
mais suivant quelle règle d'allocation des droits à émettre

➤ L'asymétrie des impacts du changement climatique

- Les pays les moins responsables sont les plus affectés, à cause:
 - Leurs conditions géographiques particulières
 - Leur manque de ressources financières et technologiques

Ils auront à faire face à des coûts d'adaptation dus aux impacts du changement climatique

Ils réclament des compensations financières des pays développés

Les négociations autour d'un futur régime : 2005-...

- **2005:** Montreal (COP-11)
 - **relance des négociations**
- Après le retrait de Etats-Unis
 - l'Europe est leader mais ... montée en puissance des BRICS
- **Médiatisation de l' « urgence climatique » :**
 - Rapport Stern (2006): nécessité d'agir vite pour éviter la catastrophe
 - IV^e rapport du GIEC (2007): fenêtre d'opportunité réduite pour stabiliser les émissions
- **Enjeux des négociations**
 - Formulation de la cible de long terme
 - Forme de l'accord à trouver à Copenhague
 - Financements en faveur des PED pour l'adaptation, l'atténuation et les transferts technologiques
 - Formes et modalités des transferts technologiques
 - Devenir des mécanismes de projet (MDP, MOC)
 - Lien entre politique climatique et commerce
 - ...

Négociations marquée par un antagonisme Nord/Sud

- **Position des pays du Nord:**

- En faveur des responsabilités futures
(pour un engagement des PED avant 2020)
- Droit au développement avant tout durable
- Finance carbone: en faveur des investissements privés
- Les Etats-Unis en faveur d'une architecture plus *bottom-up*
- ...

- **Position des pays du Sud:**

- Principes de responsabilités communes mais différenciées
- En faveur des responsabilités historiques/dette écologique des pays industrialisés
- Droit au développement juridiquement opposable
- En faveur de fonds publics des pays industrialisés vers les PED
- Accès privilégié aux technologies efficaces énergétiquement
- ...

COP-13 2007

La feuille de route de Bali : 4 piliers fondamentaux

1. Attenuation:

– Questions traitées:

- Quelles vont être les suites du Protocole de Kyoto
- Vers un accord plus large incluant les Etats-Unis, les émergents et les PED

2. Adaptation

3. Finance

4. Transferts technologiques

➤ ***Bali Action Plan* accepté par 192 pays, dont les Etats-Unis**

... la communauté internationale se met d'accord sur le fait qu'on **trouvera un accord en 2009 à Copenhague**

La montée en puissance des enjeux liés à l'adaptation

- **Un thème de second ordre dans les années 90**
 - Vision floue dans la Convention
 - Partisans de l'adaptation accusés de « défaitisme »
- **Problématique trop « particulière »...**

Avec des besoins de financements et d'anticipations dans des secteurs dont les investissements sont « à vie longue » (eau, transports, énergie...)
- **Portée par les PMA**

Fonds pour l'adaptation mis en place à Marrakech
- **Depuis Bali (2007), traitée à égalité avec l'atténuation**

L'épineuse question du financement

- **Débats sensibles autour du financement**
 - Quid de la dette des pays riches à l'égard des pays pauvres?
 - Aide à l'adaptation/aide au développement
 - Incertitudes autour de l'évaluation des impacts
 - ...
- **Gestion du fonds pour l'environnement**
 - Institutions financières, fonds pour l'environnement mondial ?
 - Quelle somme \$/an?
 - Critères d'éligibilité des projets: lien avec la vulnérabilité
 - ...

COP-15 2009

La conférence de Copenhague : un « semi-échec »

➤ **Un scénario prévisible**

- Marges de manœuvre limitées pour les Etats-Unis: blocage au niveau du Sénat
- Difficultés de gestions de la présidence danoise
- Huit clos entre gouvernements: marginalisation de l'UE divisée, voix actives des pays émergents

➤ **Accord soutenu par 28 pays, non ratifié par l'assemblée générale**

- l'UNFCCC, « *prend en note* » seulement de l'accord...

L'accord de Copenhague...

Fourni les éléments principaux du processus de négociations

- **L'objectif du “ 2°C ” est inclut dans l'Accord mais les engagements des parties sont peu clairs**
- **Une nouvelle vision « *pledge-and-control* »**
 - Engagements volontaires et individuels des pays avec des procédures de “*reporting*”
 - Adéquation entre la somme des engagements individuels et l'objectif du “2°C” n'est pas assurée
- **Soutien financier vers les pays en développement a été décidé**
 - ‘*fast start*’ finance (pré-2012): 30 milliards de dollars, pour l'adaptation et la réduction des émissions (y compris déforestation)
 - Engagement des pays industrialisés sur un objectif de financement post-2012 visant à atteindre 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2020

COP-16 2010

Cancun sauvetage du processus...

- **Entérine, dans le cadre de l'UNFCCC**
 - L'objectif de 2°C
 - Les '*pledges*' de Copenhague
- **Met en place:**
 - Un registre des *NAMAs* (*Nationally Appropriate Mitigation Actions*), et un procédé de **MRV** (*Measurement, Reporting and Verification*)
 - Un *Green Fund* pour financer atténuation et adaptation (100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020)
 - Les premiers éléments pour les mécanismes d'aide à réduire la déforestation (REDD)
- **Confirme la poursuite des MDP, inclut les projets de CCS**
- **Confirme le passage du "*cap-and-trade*" à "*pledge-and-review*"**

...un changement de paradigme des négociations

- La conférence de Cancun appelle à un changement de paradigme

“paradigm shift towards building a low-carbon society that offers substantial opportunities and ensures continued high growth and sustainable development”
(UNFCCC, 2011)

- Remise en question de la vision “partage du fardeau”

On passe du “*Fair Burden Sharing*”

à “*Equitable Access to Sustainable Development*”

- La montée en puissance de la finance climat:

←→ trait d’union entre atténuation et enjeux de développement
(via le financement des NAMAS)

COP-17 2011 Durban

prépare les bases d'un accord en 2015 ...

•Atténuation:

– “*Plateforme de Durban*”:

lance un processus de négociation visant l'élaboration d'un « protocole, d'un autre instrument juridique ou d'un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique »

– 2^e phase d'engagement du protocole de Kyoto (2013-2020) :

✓ accord in extremis à Doha (2012)

✓ **mais** retrait du Canada, Japon, Russie, NZ et ne concerne que 15% des émissions mondiales

– Règles sur le REDD

(Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation)

•Adaptation

– Mécanisme de compensation des dommages pour les pays les plus vulnérables

•Technologies

– Comité de l'adaptation et du Mécanisme pour les technologies relatives aux changements climatiques.

•Finance: La question de l'abondement *Green Climate Fund*

Les enjeux de la COP21 (Paris 2015)

- Vers un accord global OCDE + pays émergents et en développement...
Légalement contraignant?
- Mise en place d'un système de suivi des contributions volontaires des pays
(*Intended Nationally Determined Contributions- INDCs*)
- Segments de négociation: atténuation, adaptation, finance, transfert
technologique ...prévalence de la finance?
- Comment finance-t-on ces INDCs? Quel abondement du Green Climate fund?
- La question du développement des PED
- L'articulation INDCs/2°C

...mais ne pas oublier que Paris n'est que le début d'un processus...

Eléments de conclusion

- Un processus de négociations complexe, caractérisé par:
 - Plusieurs challenges (environnementaux, économiques et sociaux)
 - Jusqu'à présent, 2 piliers institutionnels:
 - La convention Cadre de Rio et le protocole de Kyoto
 - Des principes structurants (*e.g.* CBDR)
- Malgré les critiques, un processus caractérisé par une forte capacité d'adaptation
 - Des ajustements progressif: *e.g.* la montée de l'approche *bottom-up* et la *question de la finance*
- Va-t-on vers un régime pluridimensionnel?
 - Progressions différenciées selon la problématique traitée
 - Des accords bilatéraux en dehors du cadre de l'UNFCCC (*e.g.* accord Etats-Unis Chine)
- Rôle des Etats-Unis et de la Chine...et l'Europe dan stout cela...!
- Quelle articulation avec les objectifs du développement durable des Nations Unies?
- Comment concilier équité, objectifs de réduction, d'adaptation et politiques nationales de développement ?

Eléments de conclusion

- Un processus de négociations complexe, caractérisé par:
 - Plusieurs challenges (environnementaux, économiques et sociaux)
 - Jusqu'à présent, 2 piliers institutionnels:
 - La convention Cadre de Rio et le protocole de Kyoto
 - Des principes structurants (*e.g.* CBDR)
- Malgré les critiques, un processus caractérisé par une forte capacité d'adaptation
 - Des ajustements progressif: *e.g.* la montée de l'approche *bottom-up* et la *question de la finance*
- Va-t-on vers un régime pluridimensionnel?
 - Progressions différenciées selon la problématique traitée
 - Des accords bilatéraux en dehors du cadre de l'UNFCCC (*e.g.* accord Etats-Unis Chine)
- Rôle des Etats-Unis et de la Chine...et l'Europe dan stout cela...!
- Quelle articulation avec les objectifs du développement durable des Nations Unies?
- Comment concilier équité, objectifs de réduction, d'adaptation et politiques nationales de développement ?

Eléments de conclusion

- Un processus de négociations complexe, caractérisé par:
 - Plusieurs challenges (environnementaux, économiques et sociaux)
 - Jusqu'à présent, 2 piliers institutionnels:
 - La convention Cadre de Rio et le protocole de Kyoto
 - Des principes structurants (*e.g.* CBDR)
- Malgré les critiques, un processus caractérisé par une forte capacité d'adaptation
 - Des ajustements progressif: *e.g.* la montée de l'approche *bottom-up* et la question de la finance
- Va-t-on vers un régime pluridimensionnel?
 - Progressions différenciées selon la problématique traitée
 - Des accords bilatéraux en dehors du cadre de l'UNFCCC (*e.g.* accord Etats-Unis Chine)
- Rôle des Etats-Unis et de la Chine...et l'Europe dan stout cela...!
- Quelle articulation avec les objectifs du développement durable des Nations Unies?
- Comment concilier équité, objectifs de réduction, d'adaptation et politiques nationales de développement ?

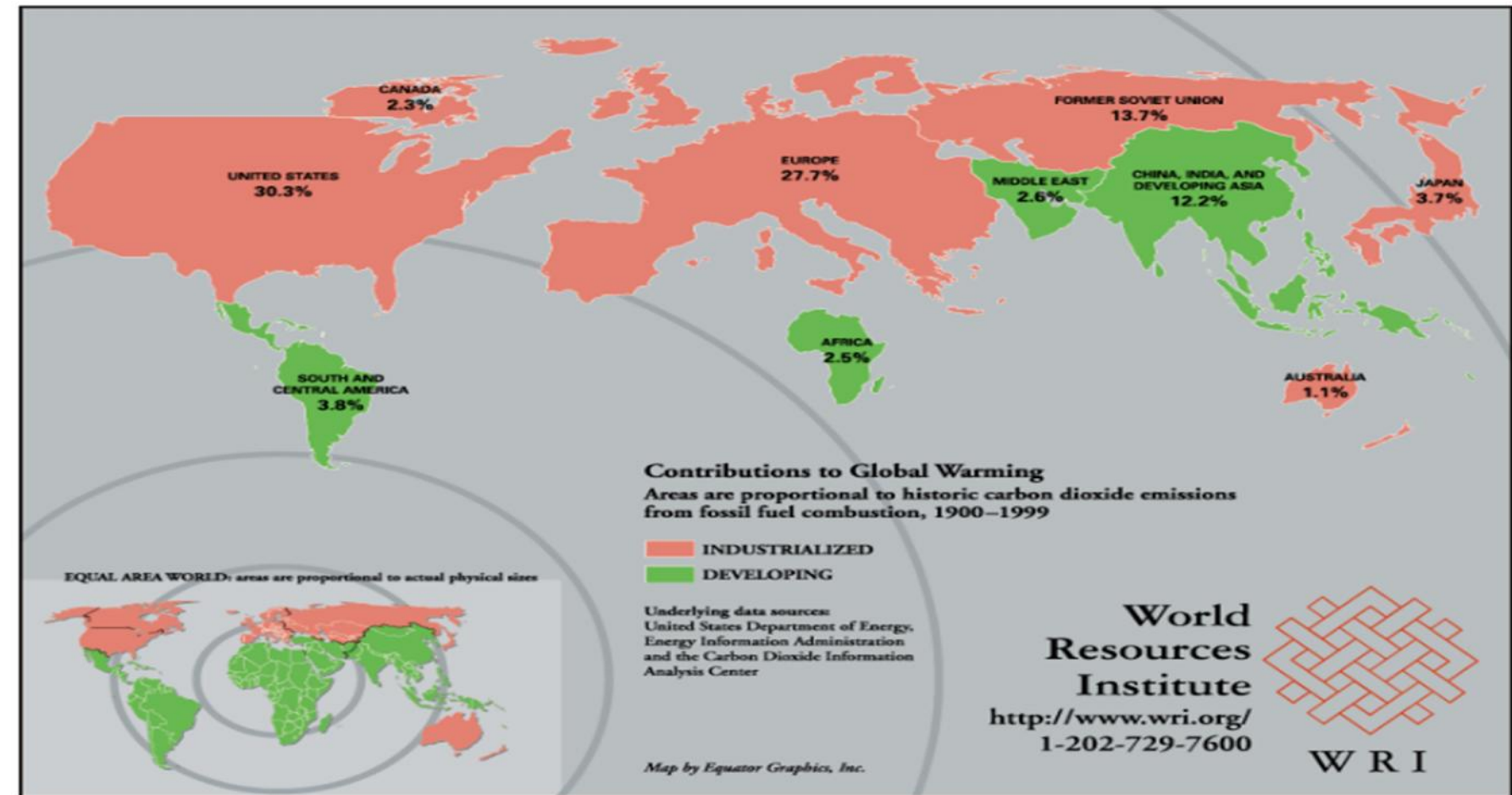
Merci de votre attention

Meriem Hamdi-Cherif
hcmeriem@centre-cired.fr

Journée scientifique de Météo et Climat
Enjeux et perspectives de la COP21
Paris, 29 octobre 2015
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Annexes

Responsabilités communes mais différenciées



Une carte des émissions passées très contrastée: 80% vs 20%

Other important dates at the beginning (1985-1990)

- 1979 : First *World Climate Conference* (WMO)
- 1985 : UNEP/WMO Villach Conference

**Dominated by
researchers**

- 1988 : G7 conférence (Toronto)
 - Establishment of the IPCC
- 1989: La Hague summit
- 1990: Second *World Climate Conference*

**Intergovernmental
response**

Classification of Parties in the Kyoto protocol

- Parties to the UNFCCC are classified as:

- **Annex I:**

There are 43 Parties to the UNFCCC listed in Annex I of the Convention, including the [European Union](#). These Parties are classified as [industrialized \(developed\) countries](#) and "[economies in transition](#)" (EITs). The 14 EITs are the former centrally-planned ([Soviet](#)) economies of Russia and Eastern Europe.

- **Annex II:**

There are 24 Parties to the UNFCCC listed in Annex II of the Convention, including the [European Union](#). These Parties are made up of members of the [Organization for Economic Cooperation and Development](#) (OECD). Annex II Parties are required to provide financial and technical support to the EITs and [developing countries](#) to assist them in reducing their [greenhouse gas](#) emissions ([climate change mitigation](#)) and manage the impacts of climate change ([climate change adaptation](#)).

- **Annex B:**

Parties listed in Annex B of the Kyoto Protocol are Annex I Parties with first- or second-round Kyoto greenhouse gas emissions targets (see [Kyoto Protocol](#) for details). The first-round targets apply over the years 2008–2012. As part of the [2012 Doha climate change talks](#), an amendment to Annex B was agreed upon containing with a list of Annex I Parties who have second-round Kyoto targets, which apply from 2013–2020.^[57] The amendments have not entered into force.

- **Least-developed countries** (LDCs):

49 Parties are LDCs, and are given special status under the treaty in view of their limited capacity to adapt to the effects of climate change.

- **Non-Annex I:** Parties to the UNFCCC not listed in Annex I of the Convention are mostly low-income [developing countries](#).^[54] Developing countries may volunteer to become Annex I countries when they are sufficiently developed.

Pledges: be careful to the targets!

country	pledge	type	base year	compared 1990
Australia	-5% to -25%	absolute	2000	-3.9% to -24%
Brazil	-36.1 to -38.9%	compared to baseline		+6.4 to +1.7%
Canada	-17%	absolute	2005	+0.25%
China	-40 to 45%	GDP intensity	2005	??
European Union	-20 to -30%	absolute	1990	-20 to -30%
India	-20% to -25%	GDP intensity	2005	??
Indonesia	-26%	compared to baseline		+22%
Japan	-25%	absolute	1990	-25%
Maldives	-100%	absolute		-100%
Mexico	-30%	compared to baseline		+19.8%
New Zealand	-10 to -20%	absolute	1990	-10 to -20%
Norway	-30 to -40%	absolute	1990	-30 to -40%
Russia	-15 to -25%	absolute	1990	-15 to -25%
Singapore	-7 to -11%	compared to baseline		+124 to +115%
South Africa	-34%	compared to baseline		+48.2%
South Korea	-30%	compared to baseline		+63.9%
United States	-17%	absolute	2005	-3.67%

